

## ATHENEUM LOUISIANAIS.

## CONCOURS DE 1896.

L'athénée propose le sujet suivant à toutes les personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"De tous les romanciers français du dix-neuvième siècle, quel est celui qui vous plait le plus? quel écrivain français sera reçu jusqu'au 1er mars 1897 inclusivement?

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les œuvres devront être écrites aussi brièvement que possible, sur papier épais régulier, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; il ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portera une épigraphe ou devise qui indiquera l'œuvre et l'écrivain anonyme, dans laquelle l'auteur doit signer son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, n'aura seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a inscrit la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité nommera un jury de membres honorables, et il jugera convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On récitera, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera inscrit dans la lecture du manuscrit qui sera obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui sera concourir a devra sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

BUS. ROBIN,  
P. O. Box 725.

Les avocats trouveront utile à consulter la loi ci-dessous les jours où sont disponibles (returnables) à la Cour Supérieure, les statuts des diverses paroisses de l'état:

Acadie, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Acension, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Acension, les quatrièmes lundis de mai et de décembre.

Arrivales, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Baton Rouge, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.

Baton Rouge, Est, les seconds lundis de mai et de décembre.